

Ecole Doctorale SDOSE – Programme doctoral Droit

Concours pour l'attribution d'un contrat doctoral pour la période 2024-2027

Université Paris Dauphine – PSL

Centre de recherche Droit Dauphine (CR2D)

• Appel à candidatures :

Rattaché à l'École doctorale « Science de la Décision, des Organisations, de la Société et de l'Échange » (SDOSE), commune à l'Université Paris Dauphine – PSL et Mines Paris – PSL, le Programme doctoral Droit, en concertation avec le Centre de Recherche Droit Dauphine (CR2D), propose un contrat doctoral alloué par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (contrat MESR) pour la période 2024-2027.

Le Centre de Recherche Droit Dauphine (CR2D) regroupe des juristes privatistes et publicistes spécialisés en droit des affaires, fiscalité, arbitrage, droit international privé, droit du patrimoine, droit notarial, droit des assurances, droit de l'environnement, droit de la régulation économique, gouvernance publique, notamment.

Conçu comme un vecteur de développement des axes de recherche, actuels et à venir, du CR2D, ce concours est ouvert tant aux candidats extérieurs à l'Université Paris Dauphine - PSL qu'à ceux qui y sont déjà inscrits, présentant un projet de thèse en relation avec l'une des thématiques suivantes :

- accès à la justice ;
- assurance et nouveaux risques ;
- dépendance ;
- entreprises et risques de transition – gouvernance durable des entreprises ;
- intelligence artificielle et droit ;
- patrimoine et innovation ;
- régulation économique et transition écologique ;
- *adde* : une thématique libre.

Le candidat devra avoir recueilli l'accord de principe de l'un des enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches (HDR) rattachés au Centre de recherche Droit Dauphine (CR2D) afin d'assurer la direction de sa thèse.

Pour de plus amples informations sur l'École doctorale SDOSE, le Programme doctoral Droit ou encore le CR2D, les candidats intéressés pourront se référer aux sites suivants :

<https://edd.dauphine.fr/fr/lecole-doctorale-sdose.html> ; <https://cr2d.dauphine.fr/>.

- **Procédure et calendrier :**

Les candidats doivent être titulaires (ou être en cours d'obtention) d'un master en droit (ou équivalent).

A titre préalable, les candidats prendront contact avec le directeur de thèse pressenti (v. sur le site du CR2D la liste des enseignants-chercheurs HDR : prenom.nom@dauphine.psl.eu) **dans l'une des thématiques précitées, afin de convenir d'un sujet de thèse.**

Une candidature en 1^{ère} année de doctorat est à déposer sur la plateforme ADUM à l'adresse suivante : <https://www.adum.fr/candidature/initcpt.pl> (lien à actionner depuis le site de l'ED SDOSE – Onglet « Le doctorant et futur doctorant » – Rubrique « Candidature en 1^{ère} année de thèse ») **entre le mercredi 17 juillet et le lundi 16 septembre 2024 à 12h00.** Les pièces à réunir avant de créer son profil dans l'espace ADUM sont mentionnées sur le site de l'ED SDOSE.

En parallèle et à titre obligatoire, un dossier spécifique de candidature au contrat doctoral doit être envoyé en un seul pdf au secrétariat de l'École doctorale par mail à edsdose@dauphine.psl.eu en indiquant dans l'objet : « **Candidature contrat doctoral – NOM Prénom – Programme doctoral Droit** » **avant le lundi 16 septembre 2024 à 12h00.**

Ce dossier comprend :

- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation ;
- une lettre de recommandation du directeur de thèse pressenti ;
- l'ensemble des relevés de notes depuis la Licence (ou équivalent) jusqu'au Master 2 (ou équivalent) ; pour les M2 en cours, joindre l'état des notes à la disposition du candidat ;
- un projet de thèse (5 à 7 pages) ;
- la fiche individuelle de candidature à un contrat doctoral jointe au présent document (également téléchargeable dans l'espace ADUM) ;
- le dossier complet de demande d'admission en 1^{ère} année de thèse (disponible dès création du compte ADUM).

Attention : tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera automatiquement rejeté.

Des auditions auront lieu entre le mardi 17 et le jeudi 19 septembre 2024 pour sélectionner les candidatures qui seront présentées lors du Conseil de l'École doctorale du 8 octobre 2024.

Le candidat retenu sera affilié au Centre de Recherche Droit Dauphine (CR2D) et rattaché à l'École doctorale SDOSE de l'Université Paris Dauphine – PSL.